



Ordre du jour
Séance ordinaire du vendredi 23 avril 2021 à 17 h 00

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2021
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 6 Administration
 - 6.1 Adoption – Règlement numéro 2021-686 prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions
 - 6.2 Adoption – Règlement numéro 2021-698 relatif à l'accès aux lacs Masson, Dupuis et du Nord, à la protection de l'environnement de chacun des lacs et à la sécurité des personnes et des biens
 - 6.3 Adoption – Règlement numéro 2021-699 visant la protection des berges, des fonds marins et de la qualité de l'eau, ainsi que la sécurité des plaisanciers et la protection de l'environnement
 - 6.4 Adoption – Règlement numéro SQ-2019-01 amendant le règlement numéro SQ-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
 - 6.5 Dépôt du rapport financier 2020
 - 6.6 Nomination – Responsable des questions familiales et des aînés
 - 6.7 Nomination de membres – Commission de protection contre l'incendie
 - 6.8 Autorisation de signature - Demande de subvention à la politique de soutien aux projets structurants (FRR)
 - 6.9 Autorisation de signature – Renouvellement de contrat pour l'entretien et l'opération des pistes de ski de fond, de raquettes et des sentiers pédestres du Parc d'Estérel
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 722, 6, avenue des Récollets – Régularisation de l'implantation d'un bâtiment principal et de deux bâtiments accessoires
 - 7.2 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 279, 9, avenue des Azalées – Implantation d'une entrée charretière
 - 7.3 P.I.I.A. – Lot 5 508 405, 4, avenue de Blois – Agrandissement et rénovation extérieure au bâtiment principal
 - 7.4 P.I.I.A. – Lot 5 508 497, 4, avenue des Verdiers – Construction d'un bâtiment principal
 - 7.5 Adoption – Projet de règlement numéro 2021-697 abrogeant le règlement numéro 2009-540 sur les usages conditionnels
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Avis de motion – Règlement visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur les avenues des Mésanges, des Grives, d'Amiens, d'Arles et des Pics ainsi que places des Grives, des Pinsons et des Piverts, pour une dépense totalisant 1 058 800 \$, en utilisant une partie de la subvention à recevoir du Programme de transfert de la taxe d'essence et la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés et le surplus accumulé non affecté pour en acquitter le coût

- 8.2 Adoption – Projet de règlement numéro 2021-700 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur les avenues des Mésanges, des Grives, d'Amiens, d'Arles et des Pics ainsi que places des Grives, des Pinsons et des Piverts, pour une dépense totalisant 1 058 800 \$, en utilisant une partie de la subvention à recevoir du Programme de transfert de la taxe d'essence et la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés et le surplus accumulé non affecté pour en acquitter le coût
- 8.3 Octroi d'un contrat – Réfection du réseau routier 2021
- 8.4 Autorisation de signature - Cession d'une partie de l'avenue d'Arles
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
 - 10.1 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Autorisation émise en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (contrôle biologique des insectes piqueurs)
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance